



Budget participatif citoyen

Qu'est-ce qu'un investissement ?

Dans le budget d'une commune, l'investissement correspond à l'amélioration ou l'enrichissement du patrimoine de la ville : travaux, aménagement de nouveaux espaces, construction, rénovation de bâtiments, achat de biens, mobiliers durables...



**Travaux
d'infrastructures**

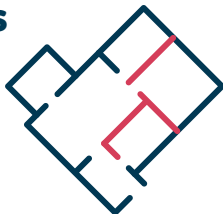


**Achat d'équipements,
mobiliers pérennes**



Rénovation de bâtiment

**Aménagement de
l'espace public**



Pour plus de renseignements

Par mail : participationcitoyenne@portetgaronne.fr

Sur le site internet : www.portetgaronne.fr « Participation citoyenne »